

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Madame Carine GOL-LESCOT
Bourgmestre f.f.
Madame Lydie JERKOVIC
Aménagement du Territoire
et Politique Foncière
Centre administratif d'Uccle
Rue de Stalle, 77
B - 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le 03/08/2026

N/Réf. : UCL20495_JUILLET2026_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. : 16-48675-2026
NOVA : 16/PU/2026461

UCCLE. Avenue du Manoir, 52
(= zone de protection de l'habitation H. Génicot, sise avenue
Kamerdelle, 22 / inventaire)
PERMIS D'URBANISME : pose de panneaux photovoltaïques sur la
toiture de la maison
Demande de la Commune du 31/07/2026

Madame la Bourgmestre f.f.,

Madame,

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre f.f., Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

c.c.: helieuvre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; info.urbanisme@uccle.brussels ; avis.advies.urba@uccle.brussels ; ikheddoumi@uccle.brussels